

CHARTRE ÉTHIQUE QWANT JUNIOR

Engagements

Tout site ou service signataire de la Charte Éthique s'engage à promouvoir et respecter les principes d'un Internet éducatif responsable, et notamment à :

- **Proposer un contenu adapté aux enfants** : les partenaires veillent à ce que les enfants n'aient pas accès par leurs services à des contenus (textes, vidéos, photos...) violents, d'incitation à toute forme de discrimination ou de haine, à des comportements pouvant mettre en danger leur intégrité physique ou mentale (ou celle de tiers), ainsi qu'à des contenus pornographiques ou mettant en scène l'activité sexuelle d'un ou plusieurs individus dans un contexte érotique. Lorsqu'ils permettent la mise en ligne de contenus produits par leurs utilisateurs, les partenaires déploient les moyens nécessaires à une politique de modération exigeante et rapide, notamment par la mise en place d'outils de signalement facilement accessibles et visibles.

Les contenus qu'ils publient et les services qu'ils proposent visent à l'enrichissement des connaissances et des aptitudes des jeunes utilisateurs, ainsi qu'à leur épanouissement individuel.

- **Respecter la vie privée des enfants** : Les partenaires appliquent les principes du Règlement général à la protection des données ([RGPD](#)) et en particulier les principes de minimisation des données (ne collecter, conserver et traiter que les données strictement nécessaires pour fournir le service souhaité par l'utilisateur), et de protection par défaut. Ils veillent à respecter l'article 8 du RGPD en recueillant le consentement des titulaires de l'autorité parentale avant de collecter des données personnelles de l'enfant.

Les partenaires visent en outre à la bonne sécurisation des données personnelles dont ils pourraient avoir la garde, par exemple en soumettant régulièrement leurs services à des programmes de « [bug bounty](#) ».

- **Respecter la vie privée des parents** : lorsque les titulaires de l'autorité parentale acceptent de fournir aux partenaires des données personnelles, par exemple une adresse e-mail, le partenaire s'engage à énoncer préalablement, de manière explicite, transparente, et spécifique, l'utilisation qui pourrait être faite de ces données. Ils reconnaissent qu'un simple renvoi hypertexte vers des conditions d'utilisation ou une politique de protection des données personnelles n'est pas une information suffisante pour éclairer le consentement des parents.

Ils veillent à limiter au maximum possible tout dispositif permettant à eux-mêmes ou à des tiers de collecter des informations sur le comportement de l'utilisateur.

- **Refuser la marchandisation de l'enfant** : les partenaires font de leurs produits et services la valeur ajoutée proposée aux enfants. Ces produits et services ne visent pas à attirer massivement des enfants pour constituer une communauté d'utilisateurs à cibler à des fins commerciales. Aussi, ils ne transmettent et n'exploitent pas les données personnelles de l'enfant à des fins de démarchage commercial. Ils peuvent promouvoir des produits ou services lorsqu'ils sont eux-mêmes respectueux des principes énoncés par la présente charte éthique.

À _____, le _____

Nom et Prénom du signataire :

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvée »)